



Le 10 septembre 2018

## CGOS : Maintien des prestations retraites et maladie. Oui mais...

Le 25 juin 2018, nous vous informions de la menace qui planait sur les prestations CGOS départ à la retraite et maladie : <https://www.cgt-chlavour.fr/attachment/1036389/>

Cette nouvelle avait alors entraîné une levée de boucliers chez les hospitaliers.

La CGT avait lancé une pétition nationale qui a recueilli des dizaines de milliers de signatures.

Lors de l'assemblée générale de juin 2018, le vote majoritaire d'une motion de censure (CGT/FO) a eu pour effet de faire reculer, le ministère.

Ainsi, le 20 août dernier, le CGOS a confirmé sur son site web que ces prestations étaient maintenues en l'état.

Les 90 millions d'euros du budget de la prestation maladie continueront d'être intégralement reversés aux agents bénéficiaires.

Cependant le CGOS précise qu'il continuera de servir ces prestations jusqu'à ce que de nouvelles dispositions gouvernementales modifient l'action sociale du CGOS...

En clair, le gouvernement n'a d'autre but que d'offrir à ses petits camarades du secteur assurantiel privé la manne financière que représente l'action sociale du CGOS...

Si tel était le cas cela représenterait environ 22,5 millions d'euros en moins à redistribuer aux hospitaliers bénéficiaires de cette prestation !!!!

**Nous avons gagné une première victoire, preuve que la mobilisation paie !**

Nous vous invitons donc à poursuivre la signature de la pétition CGT CGOS en cliquant sur le lien suivant : <http://www.sante.cgt.fr/C-G-O-S-Fin-de-la-prestation-Maladie-et-de-la-prestation-Retraite-3490>

Nous ne devons pas baisser la garde, face à une attaque sans précédent menée contre l'action sociale des hospitaliers.



**CéGéT**ez vous et mêlez vous de votre hosto !

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : [www.cgt-chlavour.fr](http://www.cgt-chlavour.fr)